



# MONITEUR ÉDUCATEUR

Accompagner  
les personnes en difficultés



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE  
PRIVÉS NON LUCRATIFS

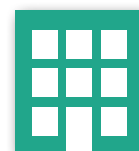
# Que fait-il ?

## Ses missions et ses principales activités

Au sein d'établissements spécialisés, le moniteur-éducateur exerce ses fonctions auprès d'enfants ou d'adultes en difficultés, en situation de dépendance ou de handicap, qu'il aide dans les actes élémentaires de la vie quotidienne.



## Dans quels lieux travaille-t-il ?



Le moniteur-éducateur peut travailler dans le champ du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et/ou de l'insertion sociale.

Néanmoins, ce travailleur social intervient désormais aussi dans des établissements accueillant des personnes âgées, des personnes handicapées vieillissantes et des adultes en difficultés et en milieu hospitalier.

### Ses horaires

Lorsqu'il travaille en internat, le moniteur-éducateur peut être amené à assurer des permanences la nuit et le week-end.

## Le salaire

Le salaire mensuel brut d'un moniteur éducateur est d'environ 1750€ brut.



## Quelles sont les compétences requises ?

---

Le moniteur-éducateur fait souvent partie d'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, de psychologues, d'éducateurs spécialisés, d'enseignants, de professionnels de la rééducation (kinésithérapeute, psychomotricien, orthophoniste...), d'assistants de service social. Pour chacune des personnes accompagnées, ils étudient ensemble le dossier et évaluent les actions personnalisées à mettre en place. Le métier exige d'être à l'écoute et organisé.



## Quelles formations pour y accéder ?

---

### Les diplômes et formations



Le diplôme d'État de moniteur-éducateur est accessible, sans condition préalable de diplôme, sur épreuves. Il se prépare en 2 ans dans les écoles agréées.

#### Niveau bac

- **Diplôme d'État de moniteur-éducateur**

## Quelles sont les évolutions possibles ?

---

### Les passerelles vers d'autres métiers

Le moniteur-éducateur souhaitant évoluer peut entreprendre une autre formation du secteur social en bénéficiant d'un allègement de formation.

**Exemples** : éducateur technique spécialisé ou éducateur de jeunes enfants.





FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE  
**PRIVÉS NON LUCRATIFS**

### Contact et Renseignements :

[www.fehap.fr](http://www.fehap.fr)

[contact@fehap.fr](mailto:contact@fehap.fr)

TEL : 01.53.98.95.00

FEHAP, 179 rue de Lourmel 75015, Paris

